Communiqué de presse
Le lundi 23 mars 2009

La commission mixte de l'ARF réclame un moratoire des réformes des lycées

Réunis dans le cadre des Rencontres nationales *Jeunesses en régions* qui se tenaient à Nantes les 19 et 20 mars, Jacques Auxiette, président de la Région Pays de la Loire et de la commission éducation de l'ARF, et Jean-Paul Denanot, président de la Région Limousin, président et de la commission formation professionnelle de l'ARF, interpellent Xavier Darcos, Ministre de l'Education nationale.

« *Nul ne conteste la nécessité d'une évolution du système éducatif et particulièrement d'une rénovation profonde des lycées (celui des voies générale et technologique et, celui de la voie professionnelle). Mais compte tenu, des critiques et inquiétudes qui s'élèvent de toutes parts,* nous exigeons que l'ensemble des réformes des lycées fassent l'objet d'un moratoire ».
« Ce moratoire s'impose, expliquent-ils. *Il est de notre responsabilité, voire de notre devoir d'élus garants des intérêts des citoyens, en particulier de ceux des jeunes, de* nous opposer à des réformes mal préparées, improvisées, précipitées *et dont toutes les conséquences n'ont pas été appréciées préalablement ».*

Il est, pour eux, incompréhensible d'avoir dissocié la réforme du lycée professionnel et du lycée d'enseignement général et technologique. A travers ce décalage d'approche et de traitement, il est difficile de ne pas y percevoir une sorte de mépris à l'égard de la voie professionnelle. On oublie que le lycée de la République est un et indivisible et que les voies générale, technologique et professionnelle doivent être traitées sur un pied d'égalité.

« *Les choix actuellement opérés sont illisibles, particulièrement pour les familles. Une fois de plus, ce sont celles ayant le moins accès à l'information qui seront pénalisées. Ces choix vont accroître les inégalités en créant à l'intérieur même des établissements deux voies de formation, l'une en deux ans (le CAP), l'autre en trois ans (le bac professionnel), sans aucune possibilité de passer de l'une à l'autre et sans espoir d'atteindre l'enseignement supérieur puisqu'aucun dispositif d'accompagnement type classes d'adaptation ou passerelles n'ont été prévus* » ont développé Jacques Auxiette et Jean-Paul Denanot. Les risques sont évidents : fragilisation accrue des publics déjà les plus démunis, accroissement du décrochage scolaire, inadaptation des nouveaux diplômes aux marché du travail, réduction de l'offre globale de formation, déstabilisation de certain lycée professionnels de territoire dont les effectifs vont se réduire comme peau de chagrin…

Par ailleurs, la réforme de la voie professionnelle ignore son impact sur l'apprentissage, une voie d'accès à la qualification professionnelle qui relève de la compétence exclusive des régions. Faire fi des conséquences sur les établissements de formation, sur les branches professionnelles, sur la mise en concurrence entre lycées professionnels et CFA relève d'un manque de sérieux. Alors que le gouvernement n'a eu de cesse de valoriser l'apprentissage dans différentes politiques nationales, il organise aujourd'hui la confusion.

Sous couvert de réforme visant l'élévation du niveau de formation, on assiste à un démantèlement du service public dont les conséquences financières ne sont pas neutres pour les Régions et leurs habitants, contraintes d'augmenter leurs dépenses pour pallier au désengagement de l'Etat. On ne peut pas réformer la voie générale sans penser l'avenir de la voie technologique. On ne peut pas penser la réforme de la voie générale et technologique sans associer fortement l'enseignement agricole. On ne peut pas penser l'avenir de la voie technologique indépendamment de la voie professionnelle. On ne peut pas penser ces réformes sans s'interroger sur l'équilibre entre formation sous statut scolaire et sous apprentissage. C'est également vrai pour les formations post-bac.

Ce démantèlement s'accompagne d'une réduction des moyens dont l'ampleur est historique.

C'est pourquoi, en exigeant ce moratoire, « *les Régions affirment qu'il ne peut y avoir de réforme sans dialogue social construit, que la précipitation, le mépris, les défauts d'anticipation dans la mise en œuvre, ne peuvent produire qu'inquiétude et rejet massif.* »

« *Nous, nous croyons dans les jeunesses. Avant les jeunes avaient peur pour leur avenir. Aujourd'hui, ils ont peur de ne plus avoir d'avenir. Il se dit, dans les rectorats, dans les ministères, que cette réforme est « un pari ». En ces temps de crise, il n'est pas permis d'hypothéquer l'avenir de notre jeunesse. Nous demandons toute affaire cessante au ministre de l'éducation nationale un état des lieux de la prochaine rentrée et des prévisions pour les prochaines années.* »

Parce qu'elles sont responsables de la cohérence d'ensemble des formations professionnelles, parce qu'elles concourent à améliorer la vie des citoyens, les Régions doivent être impérativement associées à toute décision relative à l'évolution du système éducatif, elles sont porteuses de propositions qui sauront concilier l'existence d'une haute ambition éducative nationale et les besoins des territoires et des citoyens.

Contact presse : Johanna O'Byrne - **Marie d'Ouince Consultant** 01 56 64 00 44 - 06 72 05 07 17